L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 29 NOVEMBRE 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 29 NOVEMBRE.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par C. E. Fortier—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une portion de terre située dans le faubourg Tremé, rue des Ursulines, entre Derbigny et Claiborne, avec les bâtisses qui s'y trouvent.

Par E. Roger & Co—à leur salle d'encan, 500 caisses de chaussures, et chapeaux pour hommes et garçons.

Par F. Fernandez—à 10 heures, rue Marigny, entre Victoire et Levée, les meubles de la résidence.

Par G. de Fériet—à sa salle d'encan, un grand assortiment de meubles.

Par John C. Blohm — au No 33 de la rue Bienville, marchandises sèches, habillements et chapeaux.

Par D. E. Morphy—sur la Levée, au pied de la rue Julia, foin.

☞ Achetez vos confiseries chez M Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

Meubles, Livres et Argenterie.
L'attention du public est appelée sur la vente de Meubles, Livres et Argenterie, qui se fera aujourd'hui, 29 novembre, à 10 heures du matin, par le ministère de Francis Fernandez, encanteur, rue Marigny, No 20, entre les rues Victoire et Levée, Troisième District.

Réclamations.

Le gouvernement des Etats Unis a intenté à MM. Arman & Cie, constructeurs de navires à Bordeaux, devant les tribunaux français, un procès qui soulève des points de droit international très importants. On se souvient que MM. Arman et Cie avaient entrepris la construction de steamers cuirassés qui devaient, disait-on, être mis au service des Etats-Confédérés. Ils avaient reçu à compte sur le prix de vente une somme assez forte, dépassant un million, mais les réclamations des Etats-Unis auprès du gouvernement français, réclamations appuyées par des correspondances volées on ne sait comment, empêchèrent la livraison des navires à l'agent confédéré. Les constructeurs durent en tirer parti en les vendant à la Prusse ou à une autre puissance. Aujourd'hui, les Etats-Unis actionnent la maison bordelaise en restitution des à compte reçus par elle.

Nous ne connaissons pas assez les faits pour juger le mérite de la réclamation en elle même, abstraction faite du titre des demandeurs ; nous n'en parlerons donc pas à ce point de vue. Mais il y a avant tout une question de droit à décider, c'est celle de savoir si les Etats-Unis peuvent, dans un pays étranger, intenter une action qui est appartenu aux Etats-Confédérés. Ils se présentent comme successeurs de ces derniers, et invoquent à l'appui de leurs prétentions les principes ordinaires du droit des gens. C'est la position qu'ils ont déjà prise en Angleterre vis à vis du gouvernement et vis à vis de particuliers dans des procès pendant devant les tribunaux anglais.

Le gouvernement anglais et le gouvernement espagnol ont restitué les bâtiments confédérés qui, à la fin de la guerre, sont venus désarmer dans leurs ports. Mais on ne peut voir là qu'une mesure de courtoisie internationale, adoptée en l'absence de toute réclamation contraire. Devant les tribunaux, en face d'intéressés contestant la réclamation, la question de droit reste entière. Nous n'avons pas l'intention de la traiter ici *ex professo* : nous nous contenterons de dire que le principe vrai en ce qui concerne les gouvernements reconnus est d'une application douteuse dans le cas actuel, et que d'ailleurs la position officielle prise par les Etats-Unis à l'égard des Etats-Confédérés fournit aux défendeurs plus d'une fin de non-recevoir pour faire rejeter *a priori* la demande.

Nous ferons connaître les décisions qui seront rendues en Angleterre et en France. Notre but aujourd'hui est de faire ressortir une des monstrueuses inconséquences de la législation américaine. Tandis qu'en France, les Etats-Unis peuvent assigner des Français devant des juges impartiaux qui décideront leurs réclamations suivant les règles de l'équité et du droit commun, avec l'espoir de recouvrer les sommes qui pourront leur être dues, les Français résidents de ce pays qui ont de légitimes réclamations à faire valoir contre le gouvernement des Etats-Unis, se trouvent privés de tout moyen légal de porter ces réclamations devant la justice.

En vertu d'une absurde et inique disposition empruntée à la loi anglaise qui ne permet pas d'intenter un procès à la couronne sous prétexte que ce serait porter atteinte à son inviolabilité, il n'est pas permis de citer le gouvernement fédéral devant les tribunaux en redressement des torts commis par lui ou ses agents. Les indemnités réclamées par les Français résidents du Sud pour atteintes à leurs droits de propriété, provenant du fait du gouvernement ou de ses représentants militaires et civils, s'élèvent à près de vingt millions de dollars. On leur a pris leur coton, leur sucre, leurs grains, leurs bestiaux, leurs chevaux, on a dévasté leurs habitations ou on leur en a enlevé la jouissance, on les a pillés ou molestés, et la loi ne leur donne aucun recours contre les auteurs de ces actes plus ou moins justifiés par la nécessité militaire.

Depuis la conclusion de la paix, le gouvernement ne peut plus payer d'indemnité que sur une allocation du Congrès, et Dieu sait s'il y a quelque chose à espérer de la justice des radicaux. Les Français ont transmis leurs plaintes à leurs consuls qui en ont envoyé copie au ministre de France à Washington. Mais les complications diplomatiques ont été telles que M. de Montholon, qui d'ailleurs s'est toujours fort peu soucié des intérêts de ses nationaux, a laissé dormir dans les cartons les dossiers expédiés par centaines des divers consulats. Les indemnités par voie diplomatique se règlent assez généralement au bout de cinquante ans, et c'est un droit éventuel qui se transmet de génération en génération.

Or, il nous semble que le procès intenté par les Etats-Unis à la maison Arman fournit une excellente occasion aux réclamants français d'intervenir et de faire valoir leurs droits sur les sommes que les défendeurs pourraient être condamnés à payer. On peut former une saisie-arrêt entre les mains de ces derniers et prouver à la république américaine qu'en France la justice est égale pour tous. L'aventure vaut la peine d'être tentée, si toutefois des renseignements pris sur les lieux donnent à supposer que la maison Arman sera condamnée à faire quelques restitutions.

Les Etats-Unis qui font sonner si haut leurs prétentions à réclamer des indemnités devraient se montrer plus scrupuleux à faire droit aux plaintes bien fondées des résidents étrangers. A défaut de tribunal qui puisse être saisi de la question, il nous semble qu'on eût pu nommer une commission chargée d'examiner les réclamations. Quelques millions eussent suffi pour désintéresser les neutres lésés dans leurs intérêts et pour affranchir le gouvernement du reproche de s'être approprié le bien d'autrui.

Obsèques de M. Jules Villeré. — Hier matin vers 10 heures, le corps [illegible] Villeré, était reçu au débarcadère de la rue Ste-Anne pour être enterré au cimetière St-Louis dans la même tombe que le gouverneur Jacques P. Villeré, père du défunt. M. Jules Villeré est mort sur son habitation, rive gauche du fleuve, à l'âge de 72 ans. C'était un des frères de Gabriel Villeré qui échappa aux mains des Anglais en fuyant dans les bois et vint annoncer à la Nouvelle-Orléans l'approche de l'ennemi. C'était aussi le père de M. Charles J. Villeré, représentant de cet Etat au Congrès confédéré. Ces quelques lignes suffisent pour donner une idée de la distinction et de l'influence de cette famille dans ce pays. Un oncle de celui dont nous enregistrons aujourd'hui les obsèques, Joseph Villeré, paya de sa vie, il y a 90 ans, les remontrances patriotiques qu'il osa faire contre la cession du pays à la couronne d'Espagne. Les sentiments de cette famille furent de tout temps à la hauteur des circonstances politiques où elle fut mêlée ; et nous ne croyons pas pouvoir en faire un meilleur éloge qu'en rappelant ses précédents. Le défunt, M. Jules Villeré, digne, en tout, de ses devanciers, a été accompagné à sa dernière demeure par le général Beauregard, son gendre, par les représentants des familles Lavergne, Olivier, Urquhart et par nombre de gens appartenant à notre plus respectable population créole.

Manufacture locale.—Parmi les objets qui ont figuré à l'exposition et qui sont de manufacture locale nous devons mentionner spécialement les instruments fabriqués par M. Duhamel, l'habile opticien de la rue de Chartres. Il y a d'abord un compas d'arpenteur très soigné, puis un théodolithe complet, combinant quatre instruments différents : le cercle répétiteur, la boussole, le transit et le niveau. Ce dernier instrument est le premier de ce genre qui ait été fabriqué ici, et M. Pilié, voyer de la ville, a déclaré qu'il était le plus complet qu'il eût vu. M. Duhamel a ici un atelier pour la construction des instruments de mathématiques, dont les produits peuvent rivaliser pour le prix et la qualité avec ceux de tout autre pays. Ses longues-vues et le thermomètre en métal employé pour la cuisson du sucre sont manufacturés dans ses ateliers de Paris. Les thermomètres et les baromètres qu'il a exposés sortent également de sa manufacture. Sa réputation comme opticien est établie depuis 20 ans, et la supériorité de ses verres et de ses appareils a pu être appréciée par tous les connaisseurs.

Eclairage au Gaz.

Tout le monde aujourd'hui connaît l'immense différence qui existe entre l'éclairage au gaz et l'éclairage à l'huile dans l'effet produit. L'un répand une lumière vive et claire, à une grande distance, l'autre ne projette qu'une clarté terne, morne, faisant à peine apparaître les objets qui se trouvent placés dans son cercle lumineux. Quand on passe de l'un à l'autre, il semble qu'on passe du jour à la nuit et qu'on entre décidément dans le royaume des ombres. Personne ne sait mieux cela que les habitants des quartiers de notre ville où le gaz n'est pas employé comme moyen d'éclairage. Non-seulement ces habitants sont obligés, la nuit, de marcher à tâtons pour ne pas tomber dans quelque fossé bourbeux où ils pourraient se rompre les membres, mais encore il leur faut consulter le silence à l'effet de savoir s'ils ne sont point suivis par quelques malfaiteurs que l'obscurité favorise.

On l'a dit avant nous : la nuit encourage toutes les bêtes nuisibles, les voleurs et les assassins comme les animaux sauvages, et le vrai moyen de les écarter c'est de faire du jour dans l'obscurité. L'éclairage au gaz devrait donc être regardé comme partie intégrante de la police de notre ville; mieux les rues seront éclairées, mieux elles seront gardées ; sans compter que le gaz est le gardien le moins cher et en même temps le plus fidèle. Le gaz, en effet, ne quitte jamais son poste et permet aux passants d'apercevoir tous les mouvements de la rue.

Il est donc d'une importance extrême de faire participer à ce bienfait toutes les parties de la ville; et de plus, cela est de toute justice : Les propriétaires urbains payent dans tous les quartiers les mêmes taxes suivant la valeur de leurs immeubles, et, puisqu'ils sont soumis aux mêmes charges, nous ne voyons pas pourquoi ils ne jouiraient pas des mêmes faveurs. D'ailleurs le haut prix des loyers fait qu'aujourd'hui la population est à peu près disséminée partout; mais quand cela ne serait pas, la justice oblige de faire éclairer tous les quartiers, car là même où il se trouve moins de population, il se trouve des immeubles quelconques et par conséquent des contribuables.

Nous faisons valoir ces considérations parce que nous savons qu'il se signe en ce moment, dans le Second District, une pétition qui doit être présentée incessamment au Conseil municipal. Nous avons même vu cette pétition, qui est déjà couverte de plusieurs centaines de signatures, parmi lesquelles se lisent les noms les plus recommandables de la ville. C'est l'éclairage au gaz qui est demandé pour certains quartiers mal éclairés jusqu'ici par des lampes à huile, ou qui ne sont pas éclairés du tout. Ce déni de lumière est certainement blâmable, et nous appuyons la pétition comme une affaire de droit et de justice. Nous l'appuyons aussi parce que nous pensons que le système d'éclairage sollicité est le plus économique. Ce système serait définitif et sous ce rapport il doit être préféré à tous les autres qui, à raison même des changements qu'ils seraient appelés à subir, deviendraient les plus onéreux.

La situation financière de la ville n'est certainement pas brillante, mais à qui la faute? Si les Bureaux qui constituent notre représentation municipale eussent été plus économes à l'époque de la restauration des Conseils, ils se verraient aujourd'hui moins gênés pour satisfaire à la demande des propriétaires du Second District. Mais l'amélioration dont il s'agit peut se faire graduellement et nous ne voyons pas une seule raison pour laquelle il y aurait opposition. Nous insistons donc sur ce point et nous nous permettons de recommander aux deux Conseils l'objet de la pétition en question.

Théatre de l'Opéra.—La troupe de M. Alhaiza doit jouer ce soir, *Le piano de Berthe*, délicieuse comédie en un acte; *Le serment d'Horace*, comédie en 2 actes de Henri Murger, et le *Misanthrope et l'Auvergnat*, spirituelle boutade ayant pour objet de prouver que toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire.

M. Alhaiza nous prie de rappeler aux abonnés du mardi et du samedi que leurs coupons de loge ou de parquet sont toujours à leur disposition, quels que soient les jours de représentation, et aussi longtemps qu'on ne jouera que deux fois par semaine. Les abonnés du jeudi et du dimanche ont naturellement droit à leurs places ces deux jours.

A partir de jeudi, le contrôle s'ouvrira, pour la vente des billets, de 8 heures à 11 heures du matin et de 2 à 5 l'après-midi.

Théatre d'Orléans.—Le spectacle de ce soir a été changé. On jouera *L'Aïeule*, grand drame en cinq actes qui a déjà été représenté avec succès.

Soirée musicale—Une foule assez nombreuse assistait hier, dans la salle de la rue Dryades, à la soirée musicale donnée par la société de Ste Cécile. Deux jeunes filles, douées chacune d'une fort jolie voix au timbre sympathique, Mlle J. Rovira et Mlle Emma Fairer, toutes deux élèves de M. Curto, ont chanté avec beaucoup de succès plusieurs solos et un duo de *Don Juan*. Parmi les morceaux de piano nous signalerons le duo de *Bélisaire* pour deux pianos, exécuté avec talent par Mlle E. D. et Mlle Bregenzer, le duo de *Norma* par Mmes Locquet et Lœning, et la marche de *Faust*, jouée par 12 mains sur six pianos avec un ensemble remarquable. La manière dont les divers morceaux de piano ont été exécutés fait honneur aux trois professeurs, Mmes Locquet et Lœning et Mlle Bregenzer, et aux jeunes pianistes amateurs qui sont leurs élèves. M. Artel, violoniste distingué, M. Page, violoniste correct et M. Curto se sont fait entendre dans divers morceaux de musique instrumentale. Artistes, professeurs et amateurs ont été tour à tour applaudis par le public qui a paru fort satisfait de cette charmante soirée.

Un Piano fait a la Nlle-Orleans. — Beaucoup de gens étaient d'abord incrédules, mais la preuve est là sous les yeux, et mieux encore, sous les oreilles des visiteurs de l'Exposition aux Fair Grounds. Le piano de M. Von Hose, rue des Magasins, No 307, est bien une réalité et une réalité qui nous fait augurer très favorablement de notre avenir industriel. Cet instrument rivalise de sonorité avec les instruments des meilleures fabriques américaines et peut-être même est il supérieur sous beaucoup de rapports. Constater un succès pareil ce n'est pas seulement un devoir, mais un plaisir, et tout le monde ici s'associera à ce double sentiment.
28nov—3 — Un Musicien Louisianais.

☞ En annonçant que M. J. A. de Hart, dentiste, a transféré son cabinet rue Dauphine, No 17, près de la rue du Canal, où il est maintenant prêt à faire toutes les opérations qui concernent sa profession, nous rappelons avec plaisir que M. de Hart a obtenu jusqu'ici de très beaux succès et qu'on peut s'adresser à lui en toute sûreté. Grande expérience, habileté consommée et prudence rare, M. de Hart réunit toutes les qualités qui font le bon dentiste, et dans l'intérêt des personnes qui ont des dents à faire arranger, aussi bien que dans le sien, nous avons cru devoir signaler ses titres à la confiance publique.

Le St-Mary—Ce beau steamer, de la malle des Etats Unis, partira pour Brazos Santiago, samedi le 1er décembre, à 8 heures du soir. On peut s'adresser à l'agent, M. J. C. Harris, encoignure Camp et Commune, pour le fret ou le passage à bord.

SERVICE FUNÈBRE
Pour les Naufragés de "l'Evening Star."

Nous lisons dans le *Pays* :

Le service funèbre qui avait été organisé par le comité des artistes dramatiques, à la mémoire des naufragés de l'*Evening Star*, a eu lieu en présence d'une foule nombreuse et recueillie.

L'église Saint-Roch était pleine.

Beaucoup de parents et d'amis des défunts assistaient, au milieu des artistes, à cette triste cérémonie.

Nous avons reconnu, parmi les personnes présentes, MM. Camille Doucet, Edouard Thierry, Léon Guillard, Régnier, Coquelin, Arthur de Beauplan, Lafont, Paul Boisselot, Dumaine, Faille, Caron, Belval, Francez, Ricquier, Guilleminet, de Groot, Marc Fournier, Gustave Lafargue, Henri Monnier, Parade, Gil Pérès, Hyacinthe, Alexandre Michel, France, Guyon, Blondelet, Pas-elot, Delannoy, Sully, Lacressonnière, Romanville, Raynard, Godfrin, Colleuille, Taillade, Dupuis, Latouche, Manuel ; — Mmes Marie Sass, Fioretti, Hamelli, Marie Laurent, Desclauzas, Aline Duval, Francine Cellier, Bianca, Fanny, Génat, Borelli-Delahaye, Duverger, Honorine, Céline Montaland, Gabrielle Bécot, Louise Leroux, Savary, Demis, Camille Lemerle, Kid, Amélie, &c., &c.

Nous devons en oublier, car il y avait foule.

Faillites industrielles.—Le Massachusetts est en ce moment en proie à une violente crise financière et industrielle. Est-ce, comme dirait le révérend Smythe, un châtiment de la Providence qui s'appesantit sur les grands pécheurs radicaux de cet Etat? Nous l'ignorons; toujours est il que les faillites s'y succèdent à l'infini. A Boston, à Lynn, et dans les grands centres industriels, plusieurs maisons importantes ont cessé leurs paiements, et le contre coup de leur faillite s'est fait ressentir à New York.

—On nous écrit de Cherbourg, le 10 novembre:

Jeudi et vendredi, deux forts détachements de marine, venant de Lorient, sont arrivés à Cherbourg par le train de midi, pour former les équipages des grands transports mixtes qui vont se rendre à la Vera-Cruz, afin de concourir au rapatriement de notre corps expéditionnaire du Mexique.

Quatre de ces transports, dit le *Phare de la Manche*, la *Durance*, la *Garonne*, la *Gironde* et la *Nièvre*, ont fait, dans le courant de cette semaine, leurs essais sur place, qui ont été satisfaisants sous tous les rapports. Le cinquième de ces bâtiments, le *Calvados*, a fait les mêmes essais hier après-midi; nous n'en connaissons pas le résultat. Ces cinq transports vont partir pour le Mexique. Leurs vivres sont prêts, d'énormes quantités de biscuit ayant été préparées pour eux à la manutention du port.

NOUVELLES DE MATAMOROS.

Le *Courrier du Rio Grande* nous fournit les détails qui suivent sur la situation des choses à Matamoros et à Bagdad :

RAZIA A BAGDAD.

Peu de personnes ont su que depuis quelques jours la pauvre ville de Bagdad, ou du moins ses restes, sont au pouvoir d'une douzaine de Cortinistes, et qu'ils y ont fait une razia aussi complète qu'il leur a été possible.

Le commandant Juan Cerda, officier au corps spécial de Népomucène Cortina, est arrivé il y a trois ou quatre jours à Bagdad, et s'y est installé avec une douzaine d'hommes. Il a commencé par décréter un prestamo général de $100 par personne sur les propriétés et les marchands. Mais devant les refus des habitants et l'insuffisance de leurs moyens, il a dû rabattre considérablement de ses prétentions.

Finalement, il a accepté ce qu'on lui a donné.

Beaucoup de personnes ont quitté le village, et sont venues soit ici, soit à Matamoros.

Un Américain, commis de la maison Cooper, ayant persisté dans son refus de se laisser rien extorquer, a été menacé de violences et de voir tout saisir dans la maison aujourd'hui, s'il ne s'exécutait pas.

Si jamais une intervention armée de la part de la rive américaine a été admissible sur le sol mexicain, c'est assurément dans ce cas là. Des citoyens américains, paisibles chez eux, sont assaillis à l'improviste et volés par une douzaine de chenapans, sans avoir la chance de se défendre. Après ce qui s'est passé déjà sous Crawford et ses nègres, une fois de plus n'eût rien ajouté au bris de la neutralité.

MATAMOROS.

Hier matin, de bonne heure, une commission composée des généraux Canales père, et G. Garcia, et de MM. Saavedra et A. Trevino, est sortie de Matamoros pour se rendre auprès du général Escobedo, de la part du gouverneur Canales.

Après les compliments d'usage, la conversation est tombée sur l'objet principal de la visite, et il paraît que jusqu'à présent rien n'a encore pu aboutir en faits d'arrangements Canales prétend (nous l'avons déjà prévu), que la mort de Tapia rend vacante la place de gouverneur, et qu'il faut attendre la décision présidentielle, ou convoquer le peuple de Tamaulipas dans ses comices, pour nommer un gouverneur.

Il a offert à Escobedo le séjour de la ville à condition d'y entrer seul.

SITUATION.

Nous l'avons déjà annoncé, il n'y a pas d'entente probable ou même possible entre les deux factions libérales qui sont maintenant devant Matamoros.

Les affaires de chacun sont au pire. Le parti assiégé ne vit que de sa force morale et ne peut aller loin. Les assiégeants de leur côté souffrent de l'intempérie de la saison, du manque de ressources de leur gouvernement, et ne sauraient poser un long siège devant la ville, si l'autre parti pouvait tenir bon.

Canales manquera de vivres bientôt ; mais d'un autre côté, Escobedo est sur des charbons ardents. Il n'a laissé derrière lui, à Monterey, que l'incertitude et des essais de soulèvements révolutionnaires, en faveur d'un ordre de choses qui s'est manifesté deux jours après son départ de Monterey.

Il n'y eut rien de bien tangible, mais *en ensayo*; et il le sait.

Il sait aussi que Treviro qui commande la division de ses avant-gardes, ne peut s'avancer à plus de vingt lieues de Monterey.

La situation est donc des plus tendues et ne saurait durer.

Dans son *ultimatum* en réponse aux explications que lui adressa Canales, Escobedo dit, ou à peu près : «J'ai des ordres précis et les moyens efficaces pour vous ramener à l'ordre, vous et la garnison insubordonnée de la place. Si vous ne vous êtes pas soumis le 22 de ce mois-ci, j'ai la volonté et les moyens de vous réduire.»

Et les deux rivaux sachant chacun la faiblesse de l'autre, en espèrent le succès sans coup férir.

Voilà la situation.

CHRONIQUE LOCALE.

Exposition.—Prix et Récompenses.

Le prix spécial de $200, offert par F. J. Herron, pour la meilleure machine portative pour habitation, a été accordé à T. B. Bodley & Co, N. O.

Charrue à quatre chevaux, pour rompre le sol, Slark Stauffer & Co, N. O., faite par J. H. Hall, du Ky. Prix $25.

Charrue à deux chevaux ; Slark, Stauffer & Co, N. O., faite par la même maison du Ky. Prix, $25.

Charrue à un cheval, Knight & Co, N. O., faite par Ames Plow & Co, de Boston. Prix, $25.

Charrue pour tourner le sol, Slark, Stauffer & Co, N. O., faite par Garret et Cottman, de Cincinnati, prix $25.

Herse, L. B. Bush & Co, de St Louis, faite par Younglow Mosely, de Cleveland, Ohio, prix, $10.

Cultivateur, Barber & Hawley, Decatur, Illinois, prix $10.

Brosse pour le coton, A. K. & B. A. Foster, Halletsville, Texas; prix $10.

Machine à planter le coton, Charles C. Garrett, Alabama; prix médaille d'argent et $25.

Machine à planter le maïs, même personne, médaille d'argent.

Semoir, L. J. Bush & Co, St-Louis, Mo, fait par S. Moon & fils, du Michigan; prix $10.

Moissonneuse, Wm Keonig & Co, de St Louis, médaille d'or.

Faucheuse, J. W. Norris & Co, N O., faite par Dodge & Stephenson, Auburn, N. Y.; médaille d'argent.

Moissonneuse et Faucheuse combinées, J. W. Norris & Co, N. O., faites par les mêmes personnes.

Rateau, T. J. Bush & Co, de St Louis, exhibé par Norris & Co, N. O. prix $10.

Machine à battre le grain, Alex. Annan N. O., faite par Wheeler, Mellick & Co, New York; prix, diplôme et $25.

Moulin à blé portatif, W. P. Coleman, N. O.; prix, diplôme et médaille d'argent.

Machine hydraulique, exposée par John Cook, de St Louis; bonne machine et digne de mention.

Machine pour servir à l'égrenoir de coton. Exposée par W. Prescott, de Thibodeaux, Le ; bien qu'incomplète, elle mérite d'être mentionnée.

Machine à tailler les haies. Exposé par T. Attwater, de Carton, Ill., faite par Frost, Field & Co, Ill., bon article et digne de mention.

Le comité accorde un prix spécial à la bande de musiciens de collège de la Pass Christian; bande jouant d'instruments de cuivre.

Même compliment pour la bande de musiciens de cette ville, composée de jeunes gens, et qui a fait honneur au professeur.

Département mécanique.

Liens pour le coton. C. W. Wally; recommandation pour J. T. Butler.

Machine pour serrer les liens. J. L. Rago; recommandation pour notice spéciale.

Un lavoir à main. Exposé par St-Clair & Co, N. O., et fait à Cincinnati; prix recommandé.

Fourche à faner. Exposée par Norris & Co, N. O., faite par D. B. Rogers, Pennsylvanie: mention honorable.

Machine à planter le coton. Exposée par Norris & Co, N. O., et faite par Emerson & Co, Ill.; mention honorable.

Machine pour cultiver le maïs, faite par Dee & Co, Moline, Illinois, favorablement recommandée.

Huile à machine, exposée par Oscar Stoddard, Michigan, et faite par une compagnie d'Ouest Virginie, prix recommandé.

Modèle de machine à vapeur, fait par E. N. Ivens & Co, Nouvelle-Orléans, digne de mention.

Machine pour élever l'eau, exposée par James Freret, N. O., digne de mention.

Diable, exposé par Phelps, Park & Co, N. O., prix recommandé.

Tarière pour percer le sol, exposée par Samuel Carry, de Centreville, paroisse St Mary, Le, prix recommandé.

Moulins à maïs portatifs, par W. P. Coleman, N. O., prix, diplôme et médaille d'argent.

Car Turner, James Freret, N. O., prix recommandé.

Machine à vapeur portative, pour l'usage des fermes, faite à New York, prix, diplôme et médaille d'argent.

Le prix particulier de $250, offert par T. B. Bodley & Co, N. O., pour l'instrument le plus utile dans la préparation du sol, la mise de la semence en terre, et la culture de toutes les denrées du Sud Ouest, a été accordé au cultivateur de Stafford, fait par Barber & Hawley, de Décatur, Ill.

L'appareil de soda, exposé par T. S. Waterman, N. O. a été recommandé pour le prix.

Pavillons—Parmi les nombreux pavillons exposés à la Foire, celui qui était sur la bâtisse octogone, fait et dressé par M. Joseph Sherman, mérite une notice spéciale pour le fini et pour le dessin.

Ouverture d'un nouveau Salon.—L'ouverture du salon de M. Kuntz, successeur de Boudro, à l'encoignure des rues Canal et Carondelet, a eu lieu mardi soir par une somptueuse collation à laquelle ont pris part un grand nombre d'invités. Le premier étage qui était autrefois divisé en plusieurs pièces ne forme plus qu'un immense salon décoré avec luxe et resplendissant de glaces et de dorures. Le goût artistique qui a présidé à la décoration de cette belle salle fait honneur à M. Mallard qui a fourni l'ameublement. Les nouveaux propriétaires de cet établissement qui a acquis, sous MM. Vincent et Boudro, une grande renommée, ne négligeront pas l'utile pour l'agréable, et leurs produits seront de nature à flatter autant le goût que l'élégance de leurs salons flatte l'œil.

Recorder Gastinel.— Maria Antoinette, nymphe de couleur de la rue des Ursulines, accusée d'être entrée dans le magasin de H. D. Pierre et d'avoir volé un pardessus, a été envoyée devant la Première Cour de District.

Première cour de district.— Henry Young, (c.) a été convaincu de vol.

Feu.—Hier soir, vers 9 heures, un incendie a éclaté dans le magasin de M. Perez, Park Place No 7, sur les derrières de la bâtisse du Trésor des Etats-Unis. Les pompiers promptement accourus, ont réussi à éteindre le feu au bout d'une heure. Il nous a été impossible de nous procurer quelques détails et nous ignorons la cause de cet incendie.

UNE SOLUTION DE LA QUESTION NEGRE.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats Unis* :

Mardi, la session de la législature de la Caroline du Nord s'est ouverte à Raleigh par la lecture du message du gouverneur Worth. De même que ses collègues des Etats voisins, M. Worth repousse l'amendement constitutionnel voté par le Congrès et déclare sa ratification incompatible avec l'honneur et les intérêts du Sud. Il n'est pas moins opposé à la concession du droit de suffrage aux noirs, qu'il croit incapables d'exercer aucune fonction politique. Suivant lui, le seul moyen de mettre un terme au regrettable conflit que la présence des nègres dans le Sud a suscité entre les deux sections du pays, c'est d'encourager leur émigration dans les Etats du Nord.

"Je suis certain, dit le gouverneur, que la Caroline du Nord ne présentera aucune objection à ce projet. On nous dira que l'émigration sera si complète qu'elle nous laissera pendant un certain temps sans un nombre suffisant de travailleurs. Mais, si tel était en effet le résultat obtenu, ceux qui de nous ne préféreraient s'adonner aux travaux de l'agriculture plutôt que d'endurer plus longtemps les vexations et les humiliations auxquelles nous sommes soumis."

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES À L'ABEILLE

Nouvelles d'Europe — Prompte évacuation du Mexique—Message du président Johnson — Il n'approuve pas l'amendement constitutionnel—Il suggère l'abolition du collège électoral, et l'élection du Président par le peuple, sans avoir égard aux limites d'Etat — Il se prononce pour le protectorat mexicain—Le général Sedgewick soupçonné d'agir dans l'intérêt des impérialistes—Il est fortement désapprouvé par les autorités supérieures—Excitation et préparatifs des Fenians—Enlèvement d'un steamer américain par des flibustiers mexicains—Arrangement de la France avec les Etats-Unis—Cession de terre pour une colonisation française—Garantie des porteurs de bons.

Nouvelles par le Câble atlantique.

Liverpool, 28 au soir — Le bruit court encore que James Stephens, le chef de la république irlandaise, est arrivé en Irlande.

Il y a ici 500 fusils et autres armes appartenant aux Féniens de Roberts, et l'on croit qu'une brigade entière de cette aile est prête pour un mouvement immédiat.

Les hommes se réunissent tous les soirs pour faire l'exercice par compagnies, dans leurs salles particulières ou dans les champs des environs. On estime que l'infanterie de la brigade compte 1,500 hommes dont la plupart sont versés dans le métier des armes. On dit qu'une batterie d'artillerie légère est organisée et prête à se mettre en campagne aussitôt la nouvelle reçue d'un premier mouvement. L'absence de cette branche effective du service dans une affaire d'invasion se fit sévèrement sentir dans l'expédition du Canada en juin dernier.

Liverpool, 28, midi—Le cours du coton n'a pas varié. Les ventes d'aujourd'hui s'élèveront à 8,000 balles.

Londres, 28, midi—Consolidés 89 3/4 au comptant, 5.20, 70.

Napoléon a ordonné de faire hâter l'évacuation du Mexique.

LA FRANCE, LE MEXIQUE ET LES ETATS-UNIS.

Paris. 28 novembre — On rapporte, d'après une très bonne autorité, qu'un arrangement a été conclu entre le gouvernement de France et le gouvernement des Etats Unis, par lequel la cession d'une étendue de terre au Mexique sera destinée à être établie en colonie française. On rapporte également que, par cet arrangement, les droits des Français détenteurs de bons seront garantis.

NOUVELLES FINANCIÈRES.

Londres, 28 au soir—Les consolidés ont clos à 89 1/2 au comptant; les 5-20 des Etats-Unis à 69 1/2; les actions de l'Illinois Central R. R. à 76 3/4 et les Erie R. R. à 47.

NOUVELLES COMMERCIALES.

Liverpool, 28 nov. au soir.—Le marché au coton est sans activité. Les ventes d'aujourd'hui ont été de 9000 balles à 14 1/8 d. pour le middling uplands.

Les céréales sont fermes, et sans changements dans les prix, et les provisions languissantes.

Londres, 28 novembre au soir—Le marché aux blés est excessivement calme.

Buffalo, N. Y., 28—L'aile de la Fraternité Féniane, sous James Stephens, a été convoquée à une assemblée qui doit avoir lieu en cette ville, vendredi soir, afin d'adopter les moyens d'envoyer de l'argent, des hommes et des armes en Irlande.

Baltimore, 28,—Les transactions en farine sont limitées. Les détenteurs ne montrent aucun empressement à vendre : farine de Baltimore à $15 75 ; Ohio, $12 50 ; extra du Nord-Ouest, $11.77 ; maïs jaune et blanc de 90 à 95 ; avoine 55 à 58 ; seigle 75 c. à $1 20 ; mess porc $23 ; bacon épaules 15 ; côtés 16 ; jambons au sucre 20 à 22 ; café sans changement ; coton, abondant et inactif.

Washington, 28,—Bien que le président Johnson ait pris les mesures d'usage pour tenir son Message secret, nous n'en sommes pas moins à même de vous adresser un résumé des points principaux de ce document. Il est écrit d'un style ferme non déguisé. Le Président dit que les divers Etats fonctionnent avec harmonie dans les limites de la Constitution et que toute autre mesure nécessaire à prendre, si toutefois cela est nécessaire, doit être prise par le Congrès.

Il n'approuvera pas l'amendement proposé à la Constitution, mais suggérera l'abolition du collège électoral et l'élection du Président par le peuple sans avoir égard aux limites d'Etat.

Il recommande que les sénateurs soient élus par le peuple dans chaque Etat et que les juges de la Cour Suprême gardent leurs sièges 12 années, un tiers étant nommé tous les quatre ans.

La plus grande partie du message est consacrée aux affaires étrangères, y compris les réclamations contre l'Angleterre et le protectorat mexicain. Le message sera envoyé d'avance au Sud par l'association des nouvelles américaines et européennes et sera distribué aux divers journaux.

Le premier rapport mensuel du bureau de statistique compilé conformément à la loi qui autorise le bureau, contient un état des importations et exportations de juillet, août, septembre et octobre, les plus récents rapports commerciaux du Brésil, Venezuela, Madeira et New Brunswick.

Ce document contiendra aussi une table du tonnage moyen, un état du nombre et de la valeur, des titres et des hypothèques au bureau d'enregistrement ; les taux d'escompte de la Banque d'Angleterre depuis 1844 ; un état comparatif des exportations de France aux Etats-Unis.

Le grand jury de ce district a trouvé matière à accusation aujourd'hui contre Sandford Conover pour parjure dans son témoignage contre Jefferson Davis et autres, relatif à l'assassinat du président Lincoln.

Le général Sheridan a télégraphié au général Grant qu'il devrait mettre le général Sedgwick aux arrêts pour être entré à Matamoros. On soupçonne qu'il y est allé dans un intérêt impérialiste ; s'il en est ainsi, il sera condamné. Le département de la guerre a reçu la première nouvelle du mouvement de Sedwick par l'association des nouvelles américaines et européennes.

New York 28 au soir—Le coton a clos en baisse de 1/2 à 1 cent. Ventes d'aujourd'hui 12 mille balles de 34 à 34 1/2, pour le middling uplands, à 36 pour le middling Orleans; le coton était lourd à la clôture. Maïs, en baisse de 3 à 4 cents; Porc lourd à $22 12. Graisse solide à 12 et demi à 14. L'or a clos à 140 7/8.

Le steamer Persia est parti aujourd'hui avec $200,000 en or.

New York, 28 au soir — Coupons de '65, 108 1/4, 10-40's, 100.

Vicksburg, 28,—Descendu, les steamers Mary E. Forsyth et Bouaville, à 5 P. M. Le fleuve monte lentement.

Providence, R. I., 28—Robert C. Rowe, qui a été convaincu devant la Cour des Etats-Unis d'assassinat en mer, a été condamné aujourd'hui à être pendu le vendredi, 1er mars.

John Phillips a été condamné aujourd'hui à 3 ans de prison pour homicide.

New-York, 28—L'or a fermé à 141 1/4.

Buffalo, N. Y.—Il y a une grande excitation ici parmi les Féniens, par suite de la nouvelle de la rébellion en Irlande. On dit qu'il y a ici une brigade prête pour un mouvement immédiat. On fait de grandes revues à Uniontown. L'infanterie est supposée compter 2500 hommes exercés et l'on dit qu'une batterie est pleinement organisée. On suppose qu'un mouvement est sur pied cette après-midi, mais tout se fait très secrètement.

Washington, 24—La prise de possession de Matamoros par le général Sedgewick, non seulement n'a pas été autorisée mais au contraire sérieusement désapprouvée par les autorités civiles et militaires supérieures.

Washington, 28—Ce qui suit est un état comparé des importations de coton et des cotons manufacturés depuis 1860, estimées par la valeur : 1860, $30,355,926; 1861, $23,427,250; 1862, $11,786,319; 1863, $18,018,738; 1864, $17,197,345; 1865, $22,010,260; 1866, $30,166,391.

L'état mensuel des importations et exportations pour les premiers quatre mois de la présente année fiscale accuse un excès d'importations s'élevant à $14,939,956 et dans cette différence les exportations sont estimées à leur valeur courante et les importations à leur valeur en or à l'étranger.

Le commissaire de l'agriculture a reçu du fort Dowell, Arizona, un rapport d'après lequel 250 acres en maïs et en sorgho, ont déjà produit deux récoltes de sorgho et que la troisième a quatre pieds de haut.

San Francisco, 28—Macon, Gray & Co., consignataires de la barque Coyra, ont envoyé un messager sur la scène du naufrage avec ordre de faire enterrer les morts et de sauver les articles de valeur.

Des ordres spéciaux du quartier-général de la division militaire du Pacifique enjoignent au major général Crook de se rendre au fort Boise, Idaho, et de relever le lieutenant-colonel Lewis H. Marshall du commandement de ce poste.

La maladie des bêtes à cornes règne, dit-on, dans le comté de Joséphine, Orégon.

Une lettre d'Altala, Mexique, à la date du 1er octobre, dit qu'une troupe de flibustiers sous le nom de la république du Mexique, a pris possession du steamer Sierra Nevada et a gagné immédiatement la mer, en refusant d'avoir aucune communication avec la terre. Un navire des Etats-Unis est allé à la recherche du steamer capturé.

Dallia's Creek, C. W., 28—La goëlette Swallow a chaviré et s'est jetée sur la côte près d'Etabuck. On suppose que les marins sont perdus. Elle avait chargé à Highland Creek pour Toronto, et d'après l'apparence du naufrage, on suppose qu'elle fait une voie d'eau et est devenue ingouvernable. Son capitaine, W. Hutchison, faisait le service des lacs depuis 30 ans.

Toronto, 28—Les juges n'ont pas encore rien décidé sur la demande d'un nouveau procès pour les Féniens condamnés. Il paraît que la cause du délai vient de ce que les cours veulent exposer au long les raisons pour lesquelles elles veulent se refuser à la demande. S'il en est ainsi, les défenseurs en appelleront à la Cour des erreurs et appels. S'ils font cela deux des juges devront se taire que les objections sont bien fondées; autrement le jugement rendu conservera toute sa valeur.

Les [illegible] imprimeurs ont demandé des gages plus élevés en conséquence de la hausse du prix des objets de première nécessité. Les patrons ont généralement accédé à leurs exigences.

(Voyez la dépêche anglaise pour les marchés de l'Ouest.)

St Louis, 28—Le major Wilson et son corps d'ingénieurs ont achevé leurs observations sur les Rapides du Mississippi. Ils recommanderont le creusement d'un canal pour tourner ces difficultés.

(Autre dépêche.)

San Francisco, 25 novembre.—On a reçu ici des Iles Rutan un petit lot de coton Sea Island. Le produit est court mais ferme et d'une qualité soyeuse, excellent pour la fabrique.

Le steamer *Oriflamme*, de Portland, Oregon, est arrivé hier soir après un des voyages les plus orageux qui aient jamais été faits sur la côte du Pacifique. Ce steamer a apporté $200,000 en or.

Les journaux de Portland disent qu'on a fait des découvertes de riches mines d'or près de l'embouchure de la rivière Kootinia.

Le général Steel va établir son quartier-général à Portland.

On estime à 97,000 gallons la récolte de vin du comté de Juba, Californie, pour cette année.

New York, 28.—Une dépêche reçue de Galveston annonce que le général américain Sedgwick a traversé le Rio Grande jeudi dernier avec une brigade de troupes des Etats-Unis et a occupé Matamoros, sous le prétexte, dit il, de protéger les intérêts des américains résidant en cette ville.

Le mouvement a créé beaucoup d'excitation, et l'on ne sait s'il a été fait avec ou sans sanction.

New York, 27—On a reçu de Londres, au bureau du *World*, l'importante nouvelle du commencement de la rebellion en Irlande.

On attend d'heure en heure, par le câble, des dépêches confirmant celles du *World* et annonçant positivement que le moment de la grande crise est arrivé. Ce qui suit est la teneur d'une des dépêches qui donnent à croire que l'explosion a eu lieu :

Londres, 27, midi — Les troubles des Féniens en Irlande ont pris des proportions considérables et il n'est pas douteux qu'une explosion sérieuse ait eu lieu. Deux régiments des troupes nationales ont été expédiés en toute hâte pour l'Irlande, hier dans l'après-midi, et des transports ont été préparés pendant la nuit dernière à Portsmouth. Un grand détachement de soldats de marine ont été envoyés à Queenstown par le steamer de guerre Plymouth.

New-York, 28, 1 P. M.—Or 141. Sterling 109 1/2. Coupons de '81, 113 à 113 1/4; de '62, 109 3/4; de '64, 106 3/4 à 107 1/8; de '65, 107 1/8 à 107 1/4; 10-40, 100. Trésor, 105 3/4 à 106. Secondes séries, 105 1/4 à 105 1/4. Six de Virginie, 60 à 62. Caroline, 73 à 75.

Coton inactif: middling uplands 34 1/4; Orleans middling 36 à 36 1/2.

LES PROJETS DE L'ADMINISTRATION.

Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain* :

Une dépêche de Washington donne le démenti le plus formel à l'évaluation qui portait à quinze ou vingt mille hommes le nombre des soldats actuellement en garnison dans les forts situés autour de Washington et de Baltimore. La vérité est qu'il n'y a pas quinze cents hommes dans tout le département de Washington, qui comprend le district de Colombie, les Etats de Maryland, de Delaware, de Virginie et de Virginie occidentale. Avec les chiffres fantaisistes du *Herald* s'évanouissent les projets sinistres que le correspondant de ce journal prêtait au Président.

Ce qu'on attend de M. Johnson, ce n'est pas un coup d'Etat, c'est tout simplement son message annuel, auquel il travaille avec ardeur. Il trouve dans cette occupation un motif très plausible pour fermer sa porte aux solliciteurs qui assiègent incessamment la Maison Blanche. On écrit de Washington qu'un grand nombre de ces malheureux chercheurs de places ont dernièrement abandonné la partie et se sont résignés à retourner dans leurs pénates.

Les suppositions vont leur train sur le plan de reconstruction qui sera probablement arrêté d'une manière définitive dans la prochaine session du Congrès. On a sondé le Président; on sonde maintenant M Seward. Voici ce que le correspondant du *Boston Post* lui fait écrire à ce sujet :

« Depuis un jour ou deux, le secrétaire d'Etat a plusieurs fois exprimé sa conviction que la combinaison dans laquelle l'amnistie universelle serait suivie de ce qu'on appelle le suffrage universel, deviendrait la base sur laquelle s'accomplirait la reconstruction. Il n'hésite pas, néanmoins, à reconnaître avec le Président qu'il appartient à chaque Etat de déterminer les conditions auxquelles sera soumis le vote des noirs qui l'habitent. »

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 28 novembre.

Le mouvement a été restreint dès l'ouverture à la clôture des affaires — Le sucre et la mélasse ont encore manqué d'acheteurs et il y a eu demande ordinaire de produits de l'Ouest. — Les ventes de coton ont été moins considérables et, par suite des avis défavorables de New York, les prix ont montré moins de fermeté. Les transactions s'élevaient, à la clôture, à 3800 balles.

Les nouvelles contradictoires de New York ont bouleversé l'or qui a ouvert, ce matin, à 142 à 142 1/2, s'est vu tout d'abord, à 143, mais après la publication des dépêches, est tombé à 141 1/4 et a clos nominal à 141 1/2 à 142. On a vendu, au premier Board, $10,000 à 142, $10,000 à 142 1/4, $20,000 à 142 1/2, $2,500 à 142 3/8, $500 à 142 1/2 et $2,000 au même taux ; au second Board, $1,000 et $1,000 à 141 5/8, $5,000 au même taux et $3,500 à 141 3/4 ; sur le marché, $20,000 (10,000 et 10,000) à 141 1/4, $10,000 (5,000, 10,000, 10,000 et 20,000) à 141 1/2, $8,000 à 141 3/4, $2,000 (6,000, 6,000 et 10,000) à 141 1/2, $30,000, [illegible] à 141 1/2 et $2,000 (5,000, 10,000 et 10,000) à 143—Dans l'argent, il s'est vendu une petite somme en demi piastres américaines à 138, il n'y a pas eu de ventes de piastres mexicaines.

Le change étranger a été peu recherché et les cours de l'or y a causé une forte baisse. Les offres ont été nombreuses, mais la demande limitée. Les ventes de sterling comprennent 800 livres No 1 à 152, 2000 livres, 5000 livres et 5000 livres à 152 1/2, 5000 livres à 152 5/8, 4000 livres et 5000 livres à 153, 5000 livres de banque au même taux — Il n'a rien été annoncé dans les Francs. Le marché était très irrégulier à la clôture pour que nous puissions donner les cours.

Le change américain a d'abord montré des symptômes de faiblesse, mais il s'est ensuite raffermi et, à la clôture, tendait à la hausse. Les banques ont tiré sur New York à 1/4 à 3/8 d'escompte—le plus souvent à 1/4 — Les tirages pour remises n'a été que modérée — Il y avait beaucoup de change commercial, mais on n'a pas pu s'accorder sur les prix; les transactions comprennent $10,000 à 7/16 d'escompte, $30,000 à 9/16, $30,000 et $20,000 à 1/2, $20,000 à 1/2 à 5/8, $30,000 à 1/2 et $3,000 à 3/4 d'escompte.

Il ne s'est vendu d'actions ni au Board ni sur le marché.

Les bons de la ville ont manqué d'acheteurs. Les consolidés sont cotés à 96 1/2 à 97 1/2 et les émissions en faveur de chemins de fer à 81 1/2 à 82 1/2, suivant les coupons. Les actions de la Louisiane sont cotées à 75 à 76 ; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 85 à 87 1/2 ; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 75 à 76.

$5,000, $5,000, $10,000 et $10,000 en billets du Trésor de la ville se sont vendus, au Board, à 99 [illegible] cents à la piastre ; $12,000 en billets du Trésor de l'Etat, au dehors, à 96 cents. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 66 à 68 cts et les billets du Trésor de l'Etat à 96 à 97 cents à la piastre.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Mercredi soir, 28 novembre 1866.

Coton—La demande était générale, ce matin, à l'ouverture du marché, mais, de bonne heure encore, dans la journée, le mouvement a été ébranlé grâce aux prétentions intenses des détenteurs dont la plupart ont demandé des prix considérablement plus élevés que les taux dominants. Plus tard, cependant, c'est à dire, après que les télégrammes de New York eurent été reçus, les facteurs ont cédé, de sorte que les acheteurs s'étant, par le fait, trouvés à même d'opérer avec plus d'avantage, la demande est devenue plus active et 3800 balles ont changé de mains, seize courtiers ayant pris part aux affaires. Les prix n'ont présenté aucune variation matérielle, bien qu'il ait été généralement admis que les listes vendues après l'arrivée des nouvelles précitées, ont changé de mains à des chiffres qui indiquent une tendance à la faiblesse. Tout en référant aux remarques ci dessus, nous reproduisons les cotes suivantes : ordinary 27 à 29 cts, good ordinary 30 à 31, low middling 32 à 33 et middling 34 à 35.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1866...balles	102,082
Reçu depuis samedi	3992
" précédemment	[illegible]
	201680
	303771
Expédié aujourd'hui	1586
" précédemment	124922
	126508
Stock en mains à bord de navires non expédiés	177263

Sucre et mélasse—Depuis hier, les arrivages d'envois ont embrassé 131 boucauts de sucre et 413 barils de mélasse, venus en partie de la côte supérieure et en partie sur le chemin de fer des Opelousas. Nous avons remarqué des dispositions meilleures, aujourd'hui, sur le marché, quant au sucre et à la mélasse, et les prix, spécialement ceux de la mélasse, sont fermes, plus pleins et montrent une tendance à la hausse. Les ventes ont embrassé 180 boucauts de sucre et 575 barils de mélasse. le tout, en plusieurs lots, ayant changé de mains aux prix suivants :

Sucre—Inférieur, 8 à 8¼ cts; commun, 8½ à 8¾ bon commun, —, —, fair 9½ à —, fully fair, 10¼ à 10½, strictly fully fair —, à —, fully fair à prime, — à —, prime 11 à 11 1/8, choix 12— à — cts, seconds 10 à —; jaune clarifié 12 — à 12¾, blanc clarifié 13¼ à 13¾ cts.

Mélasse—Inférieure 40 cts; commune 50 à 52 fair — 55, bonne, — à 58, prime 60 à 62. choix 65 à 67 cts.

Il ne se fait que peu ou pas d'affaires dans le sucre ou la mélasse de Cube. Il vient de nous arriver trois chargements de mélasse, comprenant 325 boucauts de la Havane, 467 boucauts, 67 tierçons et 51 barils de Matanca.

Tabac—Plusieurs acheteurs pour l'étranger ont tâtonné aujourd'hui et des offres ont été, mais infructueusement, faites pour quelques lots d'une étendue considérable. Toutefois, quelques boucauts ont été pris pour l'emballage et pour le commerce de la ville, le tout ayant changé de mains moyennant les prix antérieurs. Bien qu'il ne se soit fait aucune vente importante le marché est cependant ferme. Nous continuons à coter : Low refused, léger et lourd 3½ à 4½ en monnaie courante, good do, 5 à 5½, common leaf, 6 à 7½, fair 8 à 10 good 11 à 12, fine 13 à 15, choice selections 15 à 20, cutters et balers 20 à 25.

Fret—Il se fait en ce moment beaucoup d'offres de coton pour l'exportation, les taux sont très fermes et n'ont éprouvé aucun changement. Ils sont actuellement de 1 cent par livre de coton et de 90 cents à $1 par baril de farine et de 7 cents par gallon de mélasse sur vapeurs pour New York, et 1 [illegible] cent par livre de coton pour Boston. Sur voiliers pour New York ¾ cent par livre de coton et 70 à 75 cents par baril de farine. Voilà pour Boston 7/8 cts pour le coton et 75 cts par baril de farine. Pour Philadelphie et pour Providence 1 cent par livre de coton. Voiliers pour Liverpool demandent ½ à 9/16 d par livre de coton, et 1 1/8 cent pour le Havre.

Produits de l'Ouest et provisions.—La demande a été bonne, aujourd'hui, sur le marché général et les chiffres antérieurs y ont été pleinement maintenus ; l'approvisionnement de farine est rond, et le stock de grain, excepté, toutefois, celui d'avoine, est fort. Il ne se fait que peu ou point de demandes de provisions et les seuls indices d'affaires dans cette partie sont des ventes qui s'opèrent de temps à autre de quelques parcelles de détail.

Farine—Les prix des bas grades ont en quelque sorte paru plus forts aujourd'hui, et la demande ayant été bonne, 2000 barils de l'article de différents grades ont changé de mains de la manière suivante : fine à $9 25, superfine à $10, superfine de choix $10 50, simple extra $11 50, double extra $12 et 12 20., vendus pour ce qu'elle vaut, $13 50, triple extra, $14 50, extra de choix, $15 25 et 15 50.

Maïs—La demande, qui a été faite avec offre des prix antérieurs, a été bonne aujourd'hui, et elle a amené des ventes embrassant 5000 sacs de l'article, dont 126 de blanc, en mauvais état, à $1 32½, 300 de jaune à $1 35, 20 de blanc nouveau à $1 36, 3300 de blanc et jaune, en lots à $1 35 à $1 37½, et 400 de blanc à $1 40 le boisseau.

Avoine—L'approvisionnement d'avoine est fort peu de chose, et la demande de l'article est bonne, ce qui met les détenteurs à même d'obtenir des prix pleins. Les transactions ont embrassé environ 1200 sacs, en lots à 68 cts le boisseau.

Son—Le stock de son offert est fort et il est tenu à $1 40 les 100 livres. Ventes de 1500 sacs au prix ci dessus.

Foin—Nous avons remarqué une vente de 180 balles de foin de St Louis à $28. Le prime Ohio est tenu à $27 50 la tonne.

Porc—Il s'est fait, aujourd'hui, une vente de 50 barils de mess nouveau à $25. Le vieux mess se vend en détail à $26 50 le baril. Les forts lots ne peuvent rapporter plus de $26 le baril.

Bacon—Nous n'avons entendu parler que de quelques ventes en détail, lesquelles ont eu lieu à 13½ cts pour les épaules, 14 cts pour les côtes ossens, 15 cts pour les côtés désossés, 11 cts pour les épaules salées à sec, 14 à 15½ pour les jambons au naturel et 20 à 26 cts la livre de jambon curé au sucre.

Saindoux—Il ne se fait que peu ou point de demandes de saindoux, et, à défaut de ventes nous cotons la prime en tierçons à 13½ cts et en barillet 15 cts la livre.

Chandelles de Star—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé environ 100 caisses de Shackfer de 12 onces à 17½ cts la livre.

Corde d'emballage.—Le marché est calme et nous n'avons entendu parler que de quelques ventes opérées à 12½ à 13 cts la livre.

Toile d'emballage de l'Inde—Les commerçants font face aux demandes à 32 cts pour l'article en rouleaux et 33 cts la yarde pour l'article en balles. Les ventes de première main se font à 33 cts pour la première et 32 cts la yarde pour la dernière.

Whisky—Dans l'article, il ne se fait que des affaires en détail à $2 25 à $2 40 le gallon, pour le rectifié de l'Ouest, tandis que l'article fait en Louisiane se vend par quantités à $1 90, et en petites parcelles à $2 le gallon.

Beurre et fromage—Le beurre de l'Ouest de choix est rare et vaut 30 à 35 cts, le beurre du Nord est rare et en demande à 40 à 45 cents, l'approvisionnement de fromage de l'Ouest est rond et l'article commande 17 cts, le fromage sans croûte à 15 cts, fromage à la crème ou Factory à 20 à 22 cts, le Stilton 30 à 32, le Dairy anglais 22 à 24 cts, et les fromages ananas à 35 cts la livre.

Riz—Il ne s'est opéré aucune variation sur le marché. Le stock de riz de la Louisiane est fort et la demande en est ferme avec offre de 9½ à 12 cents la livre ; l'approvisionnement de riz de l'Inde est faible et est tenu aux mêmes prix.

Peaux—Nous cotons le cuir à semelles, préparé à la cigne 40 cts, le cuir tanné à l'écorce de chêne 50 à 52 cts, le cuir pour harnais 32 à 60 cts, les peaux crues du Texas à 18 à 20 cts la livre et les peaux de veaux $40 à $80 la douzaine.

Bandes de fer pour l'emballage—Le stock de cet article est faible, et la demande n'en est que modérée à 11 à 12 cents la livre.

Laine—Le marché est presqu'entièrement dépourvu de laine lavée, laquelle est en demande et peut commander 35 à 43 cts la livre. Il s'est récemment vendu 15,000 livres de l'article de la Louisiane et du Texas, moitié lavée à 35 cts et 3000 do de lavée à 45 cts la livre.

Divers—Les pommes de terre se vendent $3 40 à $2 75 l'article en sacs et $2 80 à $3 en barils, les oignons en sacs $2 40 à 2 90 et en barils $3 à $3 25, les œufs [illegible], les pommes vertes $2 50 à $4 le baril, les choux $11 à $16 le panier, les grosses poules $10 à $11 et les petites $6 à $6, les dindes $20 à $24 et les oies $10 à $12 la douzaine.

Sacs en fibre—Il n'y a que peu ou point de mouvement dans l'article. Les dernières ventes rapportées ont eu lieu à 28¾ cts la pièce.

Café—Le total des importations directes, depuis la fin de la guerre jusqu'au 1er juillet, s'est élevé à 41,055 sacs. Depuis le 1er juillet, directement 12850 sacs. Arrivé cette semaine 1100 sacs. Stocks en premières mains 5000 sacs. Les commerçants répondent aux demandes moyennant 19½ cts, en or et 28½ cts en monnaie courante pour le Rio prime.

Haricots—Il se fait quelques demandes de haricots de l'Ouest à $6 à $7 le baril, tandis que les haricots du Nord sont recherchés et valent $11 à $13 le baril.

Sel—Il n'y a actuellement sur le marché que peu de sel des Iles Turques et les tempêtes qui se sont fait sentir tout récemment encore nous empêcheront d'en recevoir de nouveaux envois du moins pour quelques temps. Le sel de Liverpool se montre que peu ou point de changements et nous cotons actuellement $2 30 à $2 60 pour le fin et $2 20 à $2 50 pour le gros en entrepôt et $2 05 pour le premier et $ le sac pour le dernier à prendre par chargement. Il s'est vendu aujourd'hui, à l'encan, 700 sacs provenant d'un magasin, à $1 70 le sac.

Huiles—Il se fait quelques demandes d'huile et nous cotons l'huile de lin à $1 30 à $1 35, l'huile de graines de coton crue à $1 75 à $1 80 et la raffinée à $1 50 à $1 60.

Provisions navales—Le marché est presque dépourvu de ces articles et les prix continuent à courir en faveur des détenteurs. Nous cotons actuellement la résine commune à $4 1/2 à $5 25, do No 2 à $6 50 et No 1 à $8 75 à $9 le baril. Esprit de térébenthine [illegible] le gallon.

Houblon—Il se fait une bonne demande de houblon de la nouvelle récolte à 55 à 60 cts la livre, le houblon bavarois vaut 90 cts.

Drêche—Les dernières ventes rapportées ont eu lieu à $1 75 la livre pour la qualité choisie du Canada.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 27 novembre.

Arrivé, hier—398 boeufs du Texas et 12 vaches à lait.

Vendu—395 boeufs du Texas, [illegible]

A vendre—[illegible] 62 vaches à lait.

Boeufs de l'Ouest, de choix, par liv. net	— à —
do 2me qualité	— à —
Boeufs du Texas, de choix, par tête	35 — à [illegible]
do do 2me qualité, par tête	[illegible]
do do 3me qualité, par tête	16 — à [illegible]
Cochons de l'Ouest par liv. gr	— à —
do du pays	— à —
Moutons du Texas, en lots, par tête	1 50 à [illegible]
do du pays par tête	[illegible]
do de l'Ouest choix par tête	[illegible]
Vaches à lait, de choix, par tête	100 — à [illegible]
do de qualité, par tête	50 — à [illegible]
Veaux d'un an, par tête	5 — à [illegible]

Marié, le 22 novembre 1866, à l'église Sainte-Marie, par le révérend abbé Raymond, monsieur Manuel de Martinez, de Malaga (Espagne), à Mme Vve Emile Gosset, de cette ville.

DÉCÉDÉE, à Baton Rouge, dimanche, le 25 novembre, à l'âge de 50 ans, Mme Adine Sherburn, née Girardin.

Décédé, hier, à 11 heures du matin, Jacques Fontenette Gardemal, âgé de 7 ans et 8 mois, fils de Titus Gardemal et de Eudolie Fontenette. Les parents et amis des familles Gardemal et Fontenette sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures A. M.

Le corps est exposé chez sa mère, rue Robertson, entre les rues Ste Anne et Dumaine.

Société Alsacienne et Lorraine de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Décédé hier, à 6 heures du matin, à Free Town, Jean Nicolas Micles, âgé de 54 ans, natif de Lieterche, département de la Moselle, France. Le convoi partira de sa dernière demeure à 1 heure P. M. pour le cimetière d'Alger. Les membres sont priés d'assister à l'enterrement.

Par ordre du Président, 28 nov — H. P. SCHNEIDER, secrétaire.

SERVICE FUNEBRE.
Jeudi, 29 novembre, à 7 heures et demie, il sera célébré à l'église St-Augustin, un service funèbre pour le repos de l'âme de THEODORE LAPORTE COURTADE. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister, sans autre invitation. 28 nov—2t

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴
La Resp∴ L∴ PERSEVERANCE No 2 sous la juridiction du Sup∴ Cons∴ pour l'Etat de la Louisiane, procédera ce soir à l'élévation de [illegible] Comp∴ ou Sub∴ Or∴ de M∴ Tous les M∴ M∴ de cet Or∴ sont priés d'assister à la cérémonie qui aura lieu dans la salle du Foyer Maçonnique No 1.
Par ordre du Vén∴ L. LODS. — E. MARC, Secrétaire. 29 nov—1f

AVIS. Le Comité de Tombeau de l'ex-loge Osiris prévient par cette présente les intéressés qu'il y aura une réunion samedi prochain, le [illegible] décembre, à 7 heures du soir, dans le parvis du foyer, rue St-Louis, entre Chartres et Royale. La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre du président. 29 nov—3 — J. F. BEAUD, secrétaire.

Sociedad Mendrquina de Beneficencia. ASAMBLEA GENERAL.
Los miembros que la componen se reunirán el Domingo proximo 2 Diciembre, a las 4 en punto de la tarde, en la Compañía Ibérica y [illegible] Hombres, para proceder a las Elecciones de los nuevos oficiales que ha de regir el año proximo. Se recomienda puntual asistencia para tratar de asuntos de mayor importancia.
Por orden del Señor Presidente, MARCOS SITGES, Sec. Int. 29 nov—4f

Board des Assureurs. N.-O., le 28 novembre 1866. Les Compagnies d'Assurance [illegible] JAMES H. [illegible], secrétaire.

Dame-jeannes. Bouteilles. Quinze cents dame-jeannes de [illegible] ... 100 paniers bouteilles, 6 au gallon. A vendre par R. E. CASTENDYK, Rue Peters, No 6 [illegible].

Demande de Barbier. On demande un BARBIER chez [illegible]

J. A. De HART, DENTISTE, 17.....Dauphine.....17

A LOUER. [illegible] S'adresser sur les lieux.

LIBRAIRIE de A. RALU.

GRAND DÉBALLAGE DE LIVRES FRANÇAIS.
Reçu par steamer Pacific :
Bescherelles—Grand Dictionnaire National.
Vapereau—Dictionnaire des Contemporains, [illegible]
Gayarré—History of Louisiana. The American Domination from 1803 to 1861.
E. Renan—Etudes d'Histoire religieuse.
E. Renan—De l'Origine du Langage—Vie de Jésus—des Apôtres.
A. Nicolas—La Vie de Marie et le Plan Divin—Etudes sur le Christianisme.
H. Wallon—De la Croyance due à l'Evangile.
Père Félix—Le Progrès par le Christianisme, Conférences de Notre Dame de Paris de 1865.
E. Caro—L'Idée de Dieu et les Nouveaux Critiques.
D. Thibault—Récits des Temps apostoliques.
Grisier—Les Armes et le Duel.
Mouchhoven—Traité général de Philosophie.
De Bourboulon—Voyage en Chine.
Ida Pfeiffer—Voyage d'une Femme autour du Monde.
Vattel—Le Droit des Gens ou Principes de la Loi Naturelle.
E. Littré—Histoire de la Langue française.
Demogeot—Histoire de la Littérature française.
V. Cousin—Mme de Sablé. Mme de Longueville.
Flammarion—La Pluralité des Mondes habités.
A. Kratz—La Guerre d'Amérique.
M. Fontaine—La Guerre d'Amérique; Récit d'un Soldat du Sud.
Blaze de Bury—Meyerbeer et son Temps.
Hermenous—Etudes sur l'Histoire de Jules César.
Desbarolles—Les Mystères de la Main.
De Montalivet—Rien! 18 années de gouvernement parlementaire.

OUVRAGES DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE.
Sédillot—Traité de Médecine opératoire.
Guérin—Éléments de Chirurgie opératoire.
Deval—Traité des Maladies des Yeux.
Malgaigne—Manuel de Médecine opératoire.
J. A. Fort—Anatomie descriptive et dissection.
Coste—Manuel de Dissection.
Hahnemann—Organon de l'Art de guérir.
Bouchardat—Formulaire Magistral 1867.
Réveil—Formulaire raisonné des médicaments nouveaux.
Codex ou Pharmacopée française de 1866.

OUVRAGES SUR LES SCIENCES, LES ARTS ET L'INDUSTRIE.
Ganot—Cours de Physique.
Milne Edwards—Zoologie.
Hocquart—Mathématiques appliquées.
Un grand nombre de Manuels de l'Encyclopédie Roret.

ROMANS NOUVEAUX.
Alex. Dumas—Le Comte de Moret—Mes Mémoires complet en 4 vol.
About—[illegible] de Madame.
Ponson du Terrail—[illegible]
Paul de Kock—Les Petits Ruisseaux.
[illegible]
A. RALU, 50, rue de Chartres.

Alfénide véritable. REÇU : Un grand assortiment de COUVERTS et autres articles en ALFÉNIDE VÉRITABLE. — Aussi — Un joli choix de ALBUM pour photographie. [illegible] A vendre par A. RALU, 50, rue de Chartres.

Trésor des Etats-Unis. Nouvelle-Orléans, 27 novembre. Le Président des Etats-Unis avait, par une proclamation [illegible] WM. R. WHITAKER, Trésorier Assistant des Etats-Unis.

UN JOLI TABLEAU De la Grande Foire de la Société Agricole et Industrielle de la Louisiane. [illegible] Leighton & Haynes [illegible] premier prix [illegible]

COLLÈGE dirigé par M. CARON. Rue des Remparts 240. [illegible]

Restaurant à Vendre. On offre à vendre un restaurant [illegible] J. J. HERR.

A LOUER. Loges d'écurie pour chevaux avec emplacement [illegible] S'adresser à la grocerie encoignure Conti et Bourbon. 28 nov 2

DEMANDE. On demande une Française pour prendre soin de trois petits enfants [illegible] No 147. 28nov—6

Association de Bienfaisance des Jeunes Gens du Crescent. Les membres de la susdite Association sont par la présente prévenus que [illegible] à la salle de l'Association, encoignure Grands Hommes et Champs-Elysées. [illegible] Par ordre du Vice-Président, A. A. MARCHAND, secrétaire. 27nov 2

AVIS. Conformément à un ordre de l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] JULES BENIT, H. DUCATEL, THOS. TREARD, Commissaires. 26 nov—2t

AU PUBLIC. Les citoyens de la Nouvelle-Orléans sont incessamment priés d'envoyer [illegible] Société de Bienfaisance des dames de la Louisiane [illegible] Mme R. D. BARTLETT, présidente.

MÉDICAMENTS ET PRODUITS CHIMIQUES!
OSCAR ROBIN, PHARMACIEN-DROGUISTE, 48—RUE ROYALE—48.
Vient de recevoir [illegible] Drogues et Produits Chimiques [illegible]
Il a également un fort stock de Peintures, Huiles, Teintures, Pinceaux, Brosses et autres articles à l'usage des Peintres.
On porte le plus grand soin à remplir et expédier les ordres de la campagne.
Il y a, attaché à l'établissement un département spécial pour les ordonnances [illegible]
Aussi, grand choix de Parfumerie fine, française et anglaise.

Demande d'Ebéniste. On demande [illegible] J. PREAU, [illegible] No 60. 21 nov—6

A LOUER. Pour magasin ou office une PIECE située au rez-de-chaussée [illegible] No 66, près de l'encoignure de la rue Royale. 27 nov—3 C

ELEAZER CARVER. [illegible] E. Carver & Co [illegible] No 70 de la rue Gravier, N.-Orléans [illegible] WM FOSTER PRATT, [illegible] Rue Gravier, No 170.

F. KUNTZ, successeur de L. BOUDRO. ENCOIGNURE CANAL ET CARONDELET. **CONFISERIE ET SALON DE LUNCH POUR DAMES ET MESSIEURS.** [illegible]

GEO. H. DUNBAR, MARCHAND DE LIQUEURS, 12 A 14 RUE ST LOUIS. [illegible]

LOUIS S. TESSON & Co., BANQUIERS, [illegible] Commune [illegible] Ils achètent et vendent du change sur St Louis.

AVIS. Un excellent DÉCORATEUR trouvera un emploi permanent chez M. L. A. Beranger, coin Conti et Bourbon.

Madame BAUSSET Accoucheuse [illegible]

Chaussures pour Dames, No. 25 rue Bourbon, coin Douane. [illegible]

Leçons de piano. M. D. DELCROIX [illegible]

Avis. Je préviens le public du Deuxième District que [illegible] M. WM VOSS [illegible] JOS DUBUC, Rue Ste Anne, No 48.

AVIS. Les personnes qui ont déposé des objets à mon Bureau de Prêts [illegible] J. HART [illegible]

SERVICE MEDICAL du Dr. ORIARD, Consiste en TRAITEMENT GRATUIT des malades [illegible]

Véritables Cigarettes La Honradez. A vendre [illegible] F. A. GONZALES, No 52, rue Carondelet.

Cigarettes de la Havane, Garanties importées. 10,000 [illegible] F. A. GONZALES, No 52, rue Carondelet.

A VENDRE. [illegible]

Charbon et Bois de Corde A vendre aux plus bas prix du cours, par **P. V. BERNARD,** PASSAGE DE LA BOURSE, No 38, entre BIENVILLE ET DOUANE.

Krug & Cie à Reims. A. Rochereau & Cie seuls Agents à la Nouvelle Orléans.

HÉBERT & ESCOUSSE 131—RUE DE CHARTRES—131.
Avis aux Pâtissiers-Confiseurs, &c.
Reçu par le steamer Pacific, une TRES IMPORTANTE FACTURE de Cartonnages riches et ordinaires, Chocolat des meilleures maisons de Paris—Masson, Boutron et autres. Pralines à la Crème, en tablettes et de toutes dénominations. 500 kilos Dragées de toutes espèces—Extra fines. Bonbons, Candis, Cristallisés, &c., &c. Essences [illegible] Casseroles [illegible] Moules, Faveurs, &c., &c. Moutarde de Dijon. Biscuits de Rheims. Ronds découpés pour Gateaux. Avec que beaucoup d'autres articles trop longs à détailler.
AVIS. Ces marchandises, achetées à Paris pour la Nouvelle-Orléans forment l'assortiment le plus complet, [illegible]
HÉBERT & ESCOUSSE, 131, rue de Chartres.

Vins de Champagne. Les Soussignés sont les seuls Agents en Louisiane pour la vente des VINS DE CHAMPAGNE de la maison [illegible] PAUL ADOUE & CO, 30, rue Toulouse.

Vin de Champagne. Attendus par Barque PRISCILLA. 50 caisses CHAMPAGNE Carte Blanche, quarts, [illegible] Dry Verzenay quarts [illegible] A vendre par les Agents PAUL ADOUE & CO, 30, rue Toulouse.

FAIENCE. FAIENCE. 587 paniers Faïence anglaise des meilleures manufactures de Staffordshire Reçu par les navires May Flower, Squando, Fire Queen et Mexican de Liverpool. A vendre par E. F. MIOTON, No 47, rue Royale.

Cordes à Violon. — Verreries, Verreries et Cristaux. — Porcelaines! Porcelaines! — Poteries! Poteries! Poteries! — Pipes! Pipes! Pipes! — Réveils! Réveils et Pendules! — Paniers! Paniers! Paniers! — Alfénide! Alfénide! Alfénide! — CIRAGE POUR LA CONSERVATION DES CHAUSSURES. Cirage Parisien. — Coutellerie. Coutellerie. — Parfumeries. Parfumeries. — Reçu par navire Winthrop du Havre—Sabots! Sabots! Sabots! — Fontaines à filtre. — Capsules! Capsules! Capsules! — Articles en fer battu. — Orgues! Orgues! Orgues! — E. F. MIOTON, 47, rue Royale.

CONSULTATIONS MEDICALES [illegible]

Leçons de peinture et de dessin. M. O. DEVELLE [illegible]

VENTE AUX PRIX COUTANT. Mme SOPHIE SEEUWS, 53, rue ROYALE, encoignure BIENVILLE. [illegible] SOPHIE SEEUWS.

Grocerie! Grocerie! [illegible]

124....CHARTRES....124 **DR. M. PERL & CO.,** [illegible] 124—RUE DE CHARTRES—124

Avertissement! Avertissement!! WHISKY DEXTER. [illegible] Edmund Dexter & Sons.

Agences! Agences! CHATEAU GISCOURS! G. PESCATORE. J. H. WUSTENBERG, BORDEAUX. **CARTE BLANCHE.** RUINARD PÈRE & FILS, REIMS. [illegible] BRULATOUR & CO. No. 12 Rue Conti.

DIVERS. DIVERS. [illegible] A. D. GRIEFF.

Demande de Nourrice. [illegible]

Avis aux Dames! GUEBLE & NIPPERT 137....RUE CANAL....137. [illegible]

Confiserie Française. M. L. EMILE JOANNET, Confiseur, rue Bourbon, No 123 [illegible]

VENTE CONTINUEE. Grande vente pour clore. MARCHANDISES SÈCHES. Au prix coûtant et au-dessous du prix coûtant. **M. R. HAGGERTY,** 133—RUE DU CANAL—133. [illegible] M. R. HAGGERTY, Rue du Canal, No 133.

THOS. B. BODLEY & Co, MARCHANDS DE **Machines et Instruments Aratoires.** MACHINES DE MOULIN A SCIE, MOULINS A FARINE, MOULINS A FARINE DE MAIS, MACHINES A CARDER LA LAINE, SCIES CIRCULAIRES, MACHINES A FLECHES A BANDES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &c. [illegible] THOS. B. BODLEY & Co, Rue Perdido, No 9.

Salon d'Huitres et Restaurant de Frank. [illegible]

IMPORTATION DIRECTE. [illegible]

Mme CLEMENCE GUERIN [illegible]

J. BOUCHOUX, Rue St-Pierre 19 entre Chartres et Royale. [illegible]

ON DEMANDE. [illegible]